

D
E
M
A
N
D
E
U
R

1-Type de badge

Accès PERMANENT : Date de début de validité :

Accès TEMPORAIRE : Date de fin de validité :

2a-Identification de l'Entreprise portuaire (entreprise implantée ou titulaire d'une AOT)

Nom entreprise portuaire : Visa/ date :

Nom correspondant sûreté :

2b-Le cas échéant l'Entreprise responsable (employeur : sous-traitant, taxi, transporteur...)

Nom entreprise : Mail :

Adresse : Téléphone :

3-Identification du titulaire de badge

Nom : Prénom :

4-Profiles d'accès

N°	Accès :	LMMJVS 05h30 à 21h00	LMMJV 06h30 à 20h00	LMMJVS 06h30 à 20h00	7j/7 24h/24
A1	Entrée principale Réparation Navale				
B1	Entrée principale Commerce et terminal vracs				
C1	Entrée principale ZAR conteneurs (quais QR2/3) **				
	Entrée terminal EMR				
A2	Portail forme 1 Réparation Navale				
D1	Portail zone ouest (quais 5 ^{ème} Nord / 3 ^{ème} Eperon)				
B2	Tourniquet 5 ^{ème} Est Commerce				
A3	ZAR hydrocarbures/gaz (quai QR5) **				
E1	ZAR Passager (escale paquebot/ ferries...) **				
A4	Tourniquet CEFORTECH *				
A5	Portail Brest Récupération *				
A6	Tourniquet SNEF*				

N° Habilitation ZAR : Date de début : Date de fin :

*Autorisation préalable de l'entreprise (SNEF/ Cefortech/ Guyot environnement)

**Habilitation préfectorale obligatoire

5 - Visa prise en compte et de validation et délivrance

Visa/ date titulaire Visa/ date chef de poste Délivrance (si correspondant sûreté entreprise)

En signant ce formulaire, je reconnais avoir reçu un livret listant les mesures de sûreté en vigueur et en avoir pris connaissance

Formulaire à retourner :

-par dépôt au bureau Badges accès Réparation Navale (prise de photo sur place).

-par courrier : Société Portuaire Brest Bretagne • 1 avenue de Kiel • 29200 Brest • France / Mentionner : « Badges d'accès »

-par mail : <mailto:badges.acces@brest.port.bzh>

Délivrance des badges : au bureau badge (10h00 / 12h00) ou sur rendez-vous (02-98-33-61-27 / 06-82-50-92-72) ou auprès du Correspondant sûreté de l'entreprise (voir la procédure auprès de votre entreprise)

En cas de non retrait du badge avant 60 jours, ce formulaire sera détruit, le badge ne sera pas édité.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent à exercer auprès de la CCI

Brest Services portuaires. Déclaration en date du 19-02-2013- réception n° 1653066v0.

